

Harmonie mutuelle et la Banque populaire soignent le retour après un arrêt long

by Entreprise & Carrières - mercredi, juillet 03, 2019

<http://correspondances.fr/harmonie-mutuelle-et-la-banque-populaire-soignent-le-retour-apres-un-arret-long/>

La mutuelle et la banque coopérative expérimentent dans le Grand Est un partenariat novateur pour faciliter la reprise du travail des salariés que la maladie a contraints à plus de 90 jours d'absence.

Après une longue maladie, comment éviter que le retour au travail ne constitue une nouvelle épreuve ? Invoquant l'une et l'autre des valeurs humanistes, Harmonie mutuelle Nord Est et la Banque populaire Alsace-Lorraine Champagne (BPALC) basée à Metz ont signé fin juin une convention visant à expérimenter l'accompagnement à la reprise du travail (ART). Cette première nationale propose au salarié un dispositif personnalisé pendant l'arrêt maladie, à son retour et durant les trois mois suivant sa réintégration.

Harmonie mutuelle a conçu et testé l'ART au sein de ses propres équipes du Sud-Ouest avant de proposer à son client lorrain d'inscrire ce nouveau service dans le cadre de sa Qualité de vie au travail.

Ouvert gratuitement à tous les salariés indépendamment des contrats de prévoyance, l'ART repose sur le volontariat et garantit la confidentialité des échanges. A partir de dix jours d'arrêt de travail, la mutuelle propose un service d'accueil, d'écoute et d'orientation par téléphone. Au-delà de 90 jours, le salarié bénéficie, dès la déclaration d'arrêt et jusqu'à la stabilisation de son état de santé, d'un soutien psychologique, d'un accompagnement social et d'un programme d'activités physiques adapté à sa situation.

Psychologues et ergonomes

A l'heure d'envisager le retour, Harmonie mutuelle dresse un diagnostic de reprise et propose un accompagnement impliquant l'entreprise : le manager et les équipes sont conseillés dans l'organisation d'une séance d'accueil. Un pack optionnel prévoit un accompagnement physique et une étude ergonomique à la reprise de poste, voire la formation d'un référent pour préparer la prise d'un nouveau poste. Durant les trois mois suivant son retour, le salarié continue à bénéficier du soutien des psychologues, ergonomes, formateurs et conseillers de la mutuelle.

Un référent handicap à temps plein

La banque, qui emploie 2.650 salariés dans 226 agences et centres d'affaires, évalue à 9 % les arrêts maladie d'une durée comprise entre 1 et 6 mois, dont 1,9 % d'arrêts de plus de six mois. Signataire de la charte Cancer at Work, la coopérative bancaire emploie un référent handicap à temps plein. Elle compte s'inspirer des procédures mises en place à l'occasion des retours de congés maternité, qui distendent parfois les relations au travail : avant la reprise, l'envoi de mails ou de sms permettent de faire le point des changements survenus au cours des mois d'absence. Les procédures « on boarding » instaurées pour

mettre les nouvelles recrues au fait des actualités de l'entreprise, seront également utilisées.

Les salariés accompagnés en interne par Harmonie mutuelle ont témoigné de l'importance de pouvoir parler de leur maladie, de leurs séquelles et de leurs appréhensions sans tabou avec des collègues préparés à les entendre.

Harmonie Mutuelle, qui couvre 4,6 millions de personnes et compte 60.000 entreprises clientes, scrutera attentivement les retours de cette expérience pilote.

En cas de succès, Harmonie Mutuelle compte proposer sa nouvelle offre sur le plan national, d'abord auprès des grands groupes, puis en déployant une approche mutualisée en direction des PME.